

rable ami trouve inquiétants. Quand il est à la Chambre, on le blâme de ne pas régler les problèmes.

Je transmettrai la question à l'honorable ministre, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

M. Horner: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Comme, suivant le tableau des présences, le ministre de l'Agriculture doit être présent à la Chambre demain, son secrétaire parlementaire pourrait peut-être signaler les questions au ministre, qui y répondrait alors demain. Ma question supplémentaire est la suivante. Si, en réalité, la garantie du contingent de huit boisseaux n'est pas transférable, à supposer que le tiers des producteurs explique l'excédent de blé, le gouvernement ne garantit-il pas aux deux tiers des agriculteurs sans excédent de blé que s'ils sèment du blé ce printemps, ils obtiendront un contingent de huit boisseaux, ce qui les encouragerait à semer du blé ce printemps?

M. l'Orateur: A l'ordre. Sauf erreur, le député invite le secrétaire parlementaire à noter sa question supplémentaire et à la signaler au ministre.

M. Horner: J'ai une autre question supplémentaire, que je devrais poser en ce moment, je pense.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je souhaite qu'elle soit aussi brève que possible, car les deux premières étaient assez longues.

M. Horner: Je suis certain que si Votre Honneur vérifie le compte rendu, il constatera que j'ai été très bref, notamment durant la période des questions.

Puisque, suivant le tableau des présences, le ministre de l'Agriculture est censé être à la Chambre demain, son secrétaire parlementaire pourrait peut-être tenir aussi cette question pour préavis.

En outre, comme le ministre de l'Agriculture connaît bien le district est d'irrigation qu'il a déjà représenté, je voudrais lui poser une question, par vous monsieur l'Orateur, ou peut-être que son secrétaire parlementaire pourra le rejoindre. La voici: Le ministre ou son ministère prévoit-il des fonds supplémentaires pour les jachères d'été dans la région d'irrigation à cause du coût formidable de la mise en jachères d'été, surtout dans le district d'irrigation est, et le programme de réduction des emblavures en tiendra-t-il compte davantage...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Horner: ...car je dois ajouter...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a la parole depuis assez longtemps. Il pose maintenant des questions supplémentaires. Il pourrait présumer que le ministre répondra.

M. Horner: J'espère seulement qu'il sera présent demain.

LES FINANCES

QUÉBEC—REPRÉSENTATIONS AU SUJET DU REMBOURSEMENT DE LA SOMME DE 200 MILLIONS DE DOLLARS

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné la mésentente qui existe entre le gouvernement du Québec et le gouvernement central au sujet des 200 millions de dollars censés avoir été perçus dans la province de Québec en vertu de la taxe dite de progrès social, le gouvernement du Québec fait-il actuellement des instances ou est-il en communication avec les autorités fédérales au sujet de la récupération de ces 200 millions de dollars?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne pense pas qu'il y ait actuellement échange d'opinions entre les deux niveaux de gouvernement à ce sujet. Il y a quelque temps, le premier ministre du Québec, ou le ministre provincial des Finances, a écrit au ministre fédéral des Finances (M. Benson) à ce sujet. J'ai vu la réponse que le ministre fédéral des Finances avait préparée et je crois que cette lettre a déjà dû parvenir au ministre québécois. Quant à nous, l'affaire est classée depuis longtemps et je pense que les citoyens de la province de Québec seront heureux quand, le plus tôt possible, le gouvernement de la province mettra en vigueur le régime d'assurance frais médicaux.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

A propos de cette «chicane», comme je pourrais la qualifier, le très honorable premier ministre ou le gouvernement a-t-il été avisé par M. Mario Beaulieu que la province se séparerait du Canada en 1974 si Ottawa ne se pliait pas aux exigences du Québec?